



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fédérations

Question écrite n° 24389

Texte de la question

M. Jean-Luc Moudenc attire l'attention de Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur le projet de création de la Ligue française des sports urbains, projet soutenu et proposé par M. Fabrice Bach, et sur lequel il n'obtient aucune réponse. Cette reconnaissance permettrait de proposer des licences labellisées, d'accéder aux équipements sportifs et de fédérer les différentes attentes des jeunes très nombreux à souhaiter la reconnaissance de leurs pratiques sportives. Aussi, il souhaite connaître la position du ministère sur l'avancée de ce dossier et la reconnaissance officielle des sports urbains.

Texte de la réponse

La direction des sports est particulièrement attentive aux pratiques sportives émergentes et particulièrement aux sports urbains. Il s'agit de veiller à une meilleure appréhension des sports émergents, à leur développement et aux enjeux de sécurité des pratiquants. La ligue des sports urbains et sa promotion des pratiques sportives urbaines sont bien connues du ministère chargé des sports. D'autres fédérations agréées unisports et multisports organisent et développent par ailleurs de leur côté des sports urbains. Soucieux de ne pas disperser les moyens publics tout en favorisant le développement et la structuration des nouvelles pratiques, le ministère chargé des sports privilégie leur intégration au sein de ces fédérations sportives agréées. L'ouverture des fédérations sportives aux nouvelles formes de pratique constitue en effet un objectif du ministère chargé des sports. C'est en particulier un moyen efficace de lutter contre les inégalités d'accès aux pratiques sportives. Si la reconnaissance de la ligue des sports urbains en tant que fédération sportive agréée ne semble pas envisageable, son expertise pourrait en revanche être utilement partagée avec les fédérations qui organisent déjà des sports urbains et qui sont donc susceptibles d'accueillir de nouvelles pratiques.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Moudenc](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24389

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 avril 2013](#), page 4085

Réponse publiée au JO le : [30 juillet 2013](#), page 8248